

ARCHITECTE D'INTERIEUR DESIGNER – NIVEAU 7 IDAA LISAA - IDEA LISAA

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **r référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

DESCRIPTIFS DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle comprend un jeu de rôle et un dossier répondant à une demande réelle de projet d'architecture d'intérieur ou de design ainsi qu'une présentation orale.

- **Jeu de rôle** mettant le candidat en situation d'écoute active et d'échange avec le commanditaire vise à valider la compréhension de la demande et permet de l'affiner et de la qualifier. Et il permet d'évaluer les compétences du candidat en matière de négociation.
- **Réalisation d'un dossier** donnant lieu à la production des livrables suivants :
 - a. La description et la compréhension de la demande, rédaction de la problématique et du programme incluant le planning et le devis
 - b. La production d'éléments de recherche correspondant à la demande : mood boards (planches de tendances), croquis, références historiques, culturelles, sociétales, stylistiques et concurrentielles, analyses et enquêtes sur le terrain
 - c. La production d'éléments de conception et de présentation contenant plusieurs propositions de projet pour le commanditaire : exposé du ou des concepts, notes, croquis, maquettes d'études et visuels.
 - d. Un avant-projet suivi du projet définitif qui doit contenir des livrables : les éléments visuels détaillés (plans et dessins côtés, détails techniques, images réalistes de synthèse en 2D ou en 3D), des échantillons de matériaux, des nuanciers de couleur et des maquettes fonctionnelles. Il doit également intégrer un élément digital : conception d'une application (architecture d'intérieur et design de services), interface numérique. (Architecture d'intérieur et design global) et première page d'un site ou visuel numérique du client etc.
 - e. Le candidat doit présenter les livrables du projet en utilisant tous supports et présentations permettant de valoriser et argumenter ses choix.
 - f. Un focus sur un point innovant du projet dans une démarche de recherche et développement. Ce focus pouvant dépasser le cadre de la demande du commanditaire.
 - g. Contrat de prestation de service à conclure avec le commanditaire

Présentation orale du dossier projet (30 à 40 minutes)

Le candidat soutient son projet devant un jury composé de professionnels externes et d'un représentant de l'école. Le jury appréciera la posture professionnelle du candidat et la qualité du projet dans sa présentation visuelle, sa faisabilité, son réalisme et sa prise de risque. Le candidat devra faire preuve d'une communication orale fluide : un discours clair, argumenté et valorisant le projet.

Études de cas

N° 1. À partir d'un projet d'Architecture d'intérieur ou de Design réel le candidat doit se mettre en situation de maître d'œuvre en élaborant le dossier de consultation.

N° 2. À partir d'un dossier de remise d'offres établi pour un projet, le candidat doit sélectionner les prestataires et justifier ses choix

N° 3. À partir d'un dossier de plans d'exécution d'un projet réel comportant volontairement des erreurs, le candidat doit identifier les non conformités et élaborer un compte rendu.

N° 4. À partir d'un projet d'Architecture d'intérieur ou de Design réel le candidat doit réaliser des documents de suivi du projet : un tableau de suivi du planning des prestataires et du budget, les PV.

Rapport d'expérience professionnelle

Un rapport de stage en entreprise sera élaboré de façon à relater et formaliser les activités réalisées dans l'entreprise et la manière dont les compétences ont été, soit acquises soit mises en œuvre. Il constituera des éléments de preuve de l'acquisition des compétences en entreprise.

Le rapport de stage qui comportera une présentation de l'écosystème dans lequel évolue l'entreprise, devra contenir :

- une analyse du fonctionnement et de l'organisation d'une entreprise
- une analyse critique d'un suivi de projet
- un compte rendu d'avancement de réalisation du projet évaluant l'activité des prestataires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 1 Caractérisation d'un projet d'architecture d'intérieur et de design			
<p>A1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'entretien avec le commanditaire - Analyse du contexte et recueil des besoins et des attentes - Identification et définition de l'ensemble des contraintes budgétaires, esthétique et réglementaires 	<p>C1.1</p> <p>Recueillir l'ensemble des éléments nécessaires à la qualification de la demande d'un commanditaire en prenant en considération les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires afin de valider la bonne compréhension de la demande</p>	<p>Un jeu de rôle mettant le candidat en situation d'écoute active et d'échange avec le commanditaire</p> <p>Le jeu de rôle permet de valider la compréhension de la demande, de l'affiner et de la qualifier.</p>	<p>Ecoute est active et de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Le candidat fait preuve d'écoute, identifie les priorités, les non-dits et les incohérences, pose des questions et reformule la demande ▸ Il prend en compte les caractéristiques culturelles, artistiques, et sociales du commanditaire afin d'adapter son comportement <p>Les contraintes sont identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Elles correspondent à la nature du projet. ▸ Elles prennent en compte le contexte environnemental et les problématique de circulation éventuelles ainsi que la réglementation en matière d'accessibilité
<p>A1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude et analyse des informations recueillies auprès du commanditaire - Sélection et organisation des informations par ordre d'importance - Qualification et rédaction de la problématique 	<p>C1.2</p> <p>Analyser les éléments recueillis auprès du commanditaire en hiérarchisant tous les éléments de la demande afin de qualifier une problématique et de fixer le cadre général du programme.</p>	<p>Réalisation d'un dossier</p> <p>(a.) Description et compréhension de la demande, formulation et rédaction de la problématique</p>	<p>L'analyse est pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Le recueil des éléments permettant la qualification de la demande est exhaustif ▸ Propose des photos aide-mémoire, des mesures élémentaires, des relevés de côtes de l'existant/plans de l'existant, données diverses) <p>La problématique fait ressortir la bonne compréhension de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Elle liste de façon complète et sans omissions tous les points ou éléments ressortant de la demande du client ▸ La problématique centrale est identifiée
<p>A1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en forme le programme détaillant les différentes étapes d'avancement et de validation - Calculer une estimation de l'enveloppe budgétaire incluant les couts des 	<p>C1.3</p> <p>Elaborer un programme d'architecture d'intérieur et de design proposant le planning du projet et une estimation de l'enveloppe budgétaire afin de le présenter au commanditaire.</p>	<p>La réalisation d'un dossier</p> <p>(a). La production du programme incluant le planning et devis</p>	<p>Le programme est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Il est détaillé et permet au commanditaire de saisir l'ampleur du projet et de faire des arbitrages éventuels ▸ Le planning est réaliste selon l'ampleur du projet

prestataires, des fournitures et la prestation de l'architecture			<ul style="list-style-type: none">▸ Le devis contient des bases de calcul (coûts de matériaux, de la main d'œuvre) correctement sélectionnées pour estimer le coût du projet▸ Le budget identifie clairement le coût de la prestation de l'architecte d'intérieur designer
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 2 Conceptualisation et validation d'un projet d'architecture d'intérieur et de design			
<p>A2.1</p> <p>Veille et recherche sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le design, l'esthétisme, les évolutions sociétales (socio style et mode de vie), les techniques et matériaux ✓ Les dernières innovations ✓ La réglementation (législation, normes etc.) ✓ Les avancées écoresponsables dans le champ du développement durable 	<p>C2.1</p> <p>Réaliser une veille et des recherches sur les tendances et innovations en matière de design et d'esthétisme, sur les évolutions sociétales, les évolutions techniques, réglementaires et écoresponsables afin de valider les orientations d'un projet.</p>	<p>La réalisation d'un dossier</p> <p>b. La production d'éléments de recherche : mood boards (planches de tendances), croquis, références historiques, culturelles, sociétales, stylistiques et concurrentielles, analyses et enquêtes sur le terrain.</p> <p>La réalisation d'un dossier</p> <p>f. Un focus sur un point innovant du projet dans une démarche de recherche et développement intégrant des problématiques d'écoresponsabilités</p>	<p>Pertinence des recherches réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Diversité en termes moyens de recherche (littérature, internet, salon professionnels, exposition) ▸ La veille est structurée par thèmes ▸ La veille est illustrée de visuels référencés et sourcés. ▸ Le principe d'éco responsabilité est intégré dans la veille et prend en compte le recyclage, le zéro déchet, la durée de vie d'un matériau, le réemploi ▸ Le résultat de la veille est en adéquation avec la demande du client et son projet <p>Le focus est innovant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Une analyse de l'état de l'art est proposée, ▸ L'innovation proposée est comparé à ce qui existe déjà et les points forts sont mis en valeur ▸ L'innovation apporte un plus au projet en terme d'usage, de matériaux, d'esthétique, de durabilité ▸ L'innovation est réaliste et faisable et elle est soutenue ou confirmée par des avis d'experts
<p>A2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de différentes propositions et concepts intégrant le zoning, l'ergonomie et les fonctionnalités des espaces - Formalisation des propositions sous forme de dossier écrit et illustré - Présentation et argumentation des propositions au commanditaire 	<p>C2.2</p> <p>Elaborer plusieurs propositions conceptuelles répondant au besoin du commanditaire et à la problématique du projet et les présenter au client de manière à éclairer son choix et obtenir son adhésion et accord pour l'une d'entre elles.</p>	<p>La réalisation d'un dossier</p> <p>c. La production d'éléments de conception et de présentation contenant plusieurs propositions de projet pour le commanditaire : exposé du ou des concepts, notes, croquis, maquettes d'études et visuels.</p>	<p>Le candidat fait au moins deux propositions explicite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Elles ont un caractère créatif qui fait preuve d'une posture originale en termes de nouveauté et d'imagination ▸ Elles sont cohérentes par rapport au programme et comprennent le zoning ▸ L'ergonomie proposée est en lien avec les usages ▸ Elles sont suffisamment détaillées et illustrées pour éclairer le choix du commanditaire

			<ul style="list-style-type: none"> Les croquis, maquettes et plans sont à l'échelle et permettent une visualisation réaliste du projet
<p>A2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Formalisation de l'avant-projet sous forme de dossier Réalisation de prototypes/maquettes fonctionnelles à l'aide d'outils digitaux (logiciels spécifiques, image 3D, insertion vidéo etc.) Conception de visuels : plans, dessins côtés, maquette physique 	<p>C2.3</p> <p>Elaborer un avant-projet par le dessin, l'image ou l'écrit identifiant, les matériaux à utiliser et les grands principes constructifs afin de permettre une visualisation du concept central et de l'approche créative.</p>	<p>La réalisation d'un dossier (d). Un avant-projet suivi du projet définitif qui doit contenir les livrables suivants : des éléments visuels détaillés (plans et dessins côtés, détails techniques, images réalistes de synthèse en 2D ou en 3D), des échantillons de matériaux, des nuanciers de couleur et des maquettes fonctionnelles. Il doit également intégrer un élément digital à minima.</p>	<p>Pertinence et qualité de l'avant-projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les éléments du programme sont présents Les livrables ont une forme professionnelle Le niveau de détail des livrables permet la compréhension du projet Les prototypes, plans et détails techniques donnent une idée exacte de la réalisation du projet
<p>A2.4</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation de la présentation du projet et de son argumentaire écrit : <ul style="list-style-type: none"> Ordre de présentation des différents éléments du dossier. Choix des supports de communication pour présenter les livrables (dossiers, maquettes, visuels...etc.) et mode de présentation (projeté ou imprimé) Rédaction d'un argumentaire avec les points clés Animation de la réunion de validation définitive du projet Traitement des objections éventuelles 	<p>C2.4</p> <p>Présenter et valoriser la version finale du projet sous forme de dossier comprenant des maquettes et des représentations numériques en intégrant l'avis et les choix définitifs du commanditaire afin d'obtenir la validation définitive.</p>	<p>(e). Le candidat doit présenter les livrables du projet en utilisant tous supports et présentations permettant de valoriser et argumenter ses choix.</p> <p>Présentation orale du projet Le candidat soutient son projet. Seront évalués : sa posture professionnelle ; son mode de communication et d'expression, la faisabilité le réalisme et la prise de risque créative.</p>	<p>Critères de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de supports présentés est en adéquation avec la dimension du projet. Les supports et livrables sont hiérarchisées et ordonnées pour une bonne compréhension du déroulé du projet <p>Critères de forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> La charte graphique utilisée est adaptée au style du projet Le projet est bien mis en valeur (propreté, clarté et esthétique des livrables) <p><u>La présentation orale est de qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'argumentaire permet de valoriser le projet par la mise en avant de la proposition visuelle La faisabilité, le réalisme du projet sont démontrés et argumentés La prise de risque créative est justifiée et assumée Le candidat adopte une posture professionnelle (langage et tenue) l'expression orale est fluide, claire et argumentée Des arguments forts sont mis en avant les remarques du commanditaire sont prises en compte et les objections sont traitées

<p>A2.5 Elaboration et signature du contrat avec le commanditaire</p>	<p>C2.5 Rédiger le projet de contrat et contractualiser avec le commanditaire.</p>	<p>(g) A partir d'éléments fournis, en lien avec un projet le candidat doit présenter un projet de contrat rédigé</p>	<p>Le contrat est complet : il comporte notamment les éléments de la mission, leur chronologie, leur valorisation et les obligations réciproques</p>
---	--	---	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 3 Pilotage de la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et design			
<p>A3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins en termes de prestataires et selon les contraintes techniques ; esthétiques ; environnementales de coût ; de délai ; de qualité. - Recherche et/ou consultation de fournisseurs, de prestataires, de fabricants, (matériaux) tous corps d'état ou spécialistes des domaines susceptibles de répondre aux besoins du projet 	<p>C3.1</p> <p>Elaborer le dossier de consultation des entreprises, fournisseurs et prestataires en définissant et documentant les différents lots techniques afin de définir le résultat attendu de chacune des prestations..</p>	<p>Étude de cas n°1</p> <p>À partir d'un projet d'Architecture d'intérieur ou de Design réel le candidat doit se mettre en situation de maître d'œuvre en élaborant le dossier de consultation.</p>	<p>Le dossier de consultation est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Le candidat a bien identifié les besoins et les lots techniques ▸ Les besoins en termes de fourniture, matériaux, fabrication / conception, corps de métier spécialisé, ouvriers, techniciens sont bien identifiés ▸ Le candidat utilise le vocabulaire professionnel adapté pour décrire les travaux à effectuer
<p>A3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des offres recueillies - Sélection des prestataires - Intégration des dimensions écologiques - contractualisation 	<p>C3.2</p> <p>Analyser les offres reçues en tenant compte des critères initialement définis, sur la base d'une évaluation des contraintes et des besoins humains et matériels fin de sélectionner les prestataires selon les corps de métier requis et signer les marchés de travaux.</p>	<p>Étude de cas n°2</p> <p>A partir d'un dossier de remise d'offres établi pour un projet, le candidat doit sélectionner les prestataires et justifier ses choix</p> <p>Ce cas comporte volontairement des erreurs que le candidat doit repérer et traiter en proposant des solutions adaptées.</p>	<p>L'analyse du dossier est cohérente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les compétences et savoir-faire des prestataires choisis sont en adéquation avec les travaux à réaliser ▸ Le choix des prestataires est fait en fonction de critères qualité, de budget, de délais ▸ Il prend en compte leur capacités à respecter les normes de sécurité et environnementales et à intégrer la dimension écologique
<p>A3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions de suivi de projet avec les équipes - Contrôle de la bonne exécution des prestations - Gestion des éventuels retards et mise en place de réajustements en cas d'aléas techniques et organisationnels - Vérification de l'achèvement de l'ensemble des travaux pour la livraison du projet - Rédaction du PV de livraison 	<p>C3.3</p> <p>Coordonner et piloter l'ensemble de l'organisation du projet et ses différents acteurs, équipes, prestataires et fournisseurs tous corps de métiers, en contrôlant la bonne exécution des différentes prestations afin d'assurer la livraison du projet dans les temps et le budget impartis.</p> <p>Le professionnel doit connaître les éléments constitutifs d'un DOE et d'une GPA</p>	<p>Rapport d'expérience professionnelle - stage en entreprise</p> <p>Le rapport devra comporter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse du fonctionnement et de l'organisation d'une entreprise • Une analyse critique d'un suivi de projet • un compte rendu d'avancement de réalisation du projet évaluant l'activité des prestataires 	<p>Qualité du rapport rédigé de manière factuelle et objective :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Le candidat utilise un vocabulaire métier professionnel ▸ L'organisation de l'entité est comprise ▸ Un organigramme complet est présenté ▸ Les rôles et missions de chacun sont identifiés et décrits <p>L'analyse critique du suivi de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait référence au planning d'intervention • Valide si la réalité de l'avancement du projet correspond bien à ce planning

<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la liste des éventuelles réserves - Contrôle des éléments administratifs du projet (DOE, GPA) 			<ul style="list-style-type: none"> • Liste l'ensemble des prestataires ▸ Les éventuels ajustement sont repérés et des actions correctrices sont proposées <p>Un compte rendu de réunion est présenté dans le rapport et qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La description du déroulé de la réunion - L'indication d'éventuels retards de prestataire VS le planning <p>Les défauts de qualités sont listés : Prestations non finies, mauvaise qualité de finition, non-conformité au plan d'exécution et aux références préconisées</p>
<p>A3.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de cohérence des plans d'exécutions par l'identification des non conformités 	<p>C3.4</p> <p>Contrôler la cohérence des plans d'exécution en relation avec le projet afin de les valider.</p>	<p>Étude de cas N° 3 : A partir d'un dossier de plans d'exécution d'un projet réel comportant volontairement des erreurs, le candidat doit identifier les non conformités et élaborer un compte rendu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Le compte rendu du candidat identifie les non conformités des plans d'exécution ▸ La totalité des plans a été analysée ▸ Les non conformités sont listées de façon exhaustives
<p>A3.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du planning d'interventions des prestataires - Elaboration du tableau de suivi du budget - Suivi et contrôle des factures et des garanties produites par les prestataires - Rédaction des comptes rendus et procès-verbaux des réunions de suivi du projet 	<p>C3.5</p> <p>Gérer l'organisation le suivi de l'ensemble des éléments de planning et de budget tout au long de la réalisation d'un proje</p>	<p>Étude de cas n°4 A partir d'un projet d'Architecture d'intérieur ou de Design réel le candidat doit réaliser les documents de suivi du projet : un tableau de suivi du planning d'intervention des prestataires et du budget, PV.</p>	<p>Les documents de suivis de projet sont complets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les plannings sont exhaustifs : les intervenant sont programmés dans le bon ordre, les délais sont précisés ▸ Le tableau de suivi de budget est réalisé en lien avec le planning et permet un reporting précis et le suivi des factures. ▸ Les tableaux de suivi permettent d'évaluer l'avancée du projet ▸ Les PV de réunion sont prévus ▸ Le document a une forme professionnelle pour être partagé avec les prestataires